

Assemblée de circonscription

6e circonscription du Val-de-Marne

Vincennes | Fontenay-sous-Bois |
St-Mandé

Mercredi 10 juin 2017



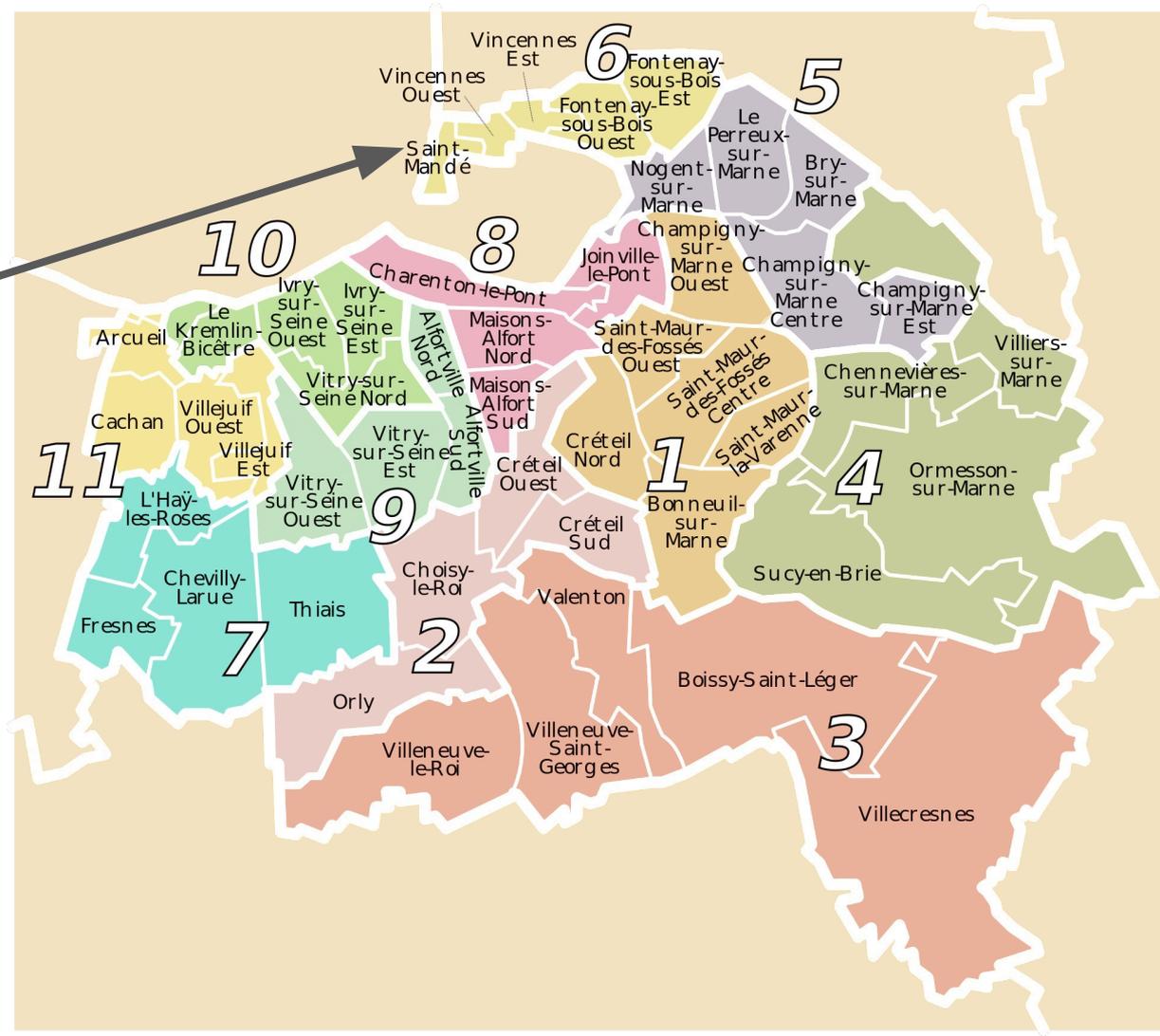
Ordre du jour :

- 1- Point politique (situation nationale et locale)
- 2- Communication / Matériel de campagne
- 3- Actions / Evénements de campagne

PERIMETRE DES CIRCOS DU 94

6e circonscription du
Val-de-Marne :

- Vincennes
- Saint-Mandé
- Fontenay-sous-Bois



ANALYSE DES RESULTATS DU 1ER TOUR DES PRESIDENTIELLES

	2012	2017	Evolution
Vincennes	2155 voix, 8,5% (4e position)	4297, 15,4% (4e position)	+99%
St Mandé	706 voix, 6,3% (5e position)	1573, 12,5% (3e position)	+122%
Fontenay-sous-Bois	4205 voix, 17,3% (3e position)	7263 voix, 28,7% (2e position)	+73%

Sur la circonscription : +86% entre 2012 et 2017

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUN 2017
Fontenay-sous-Bois | Vincennes | S^t Mandé

Stéphanie MICHEL
Titulaire

Vianney ORJEBIN
Suppléant

soutenus par
Jean-Luc
MELENCHON

Candidats investis par

La France insoumise

www.stephanie-michel2017.fr



Première affiche de campagne

Cérémonie du 8 mai 1945

STÉPHANIE MICHEL

“Quelques mots pour me présenter,

J'habite à Fontenay-Sous-Bois depuis 17 ans, dans le quartier des Larris, quartier dont j'ai été la première présidente du Conseil Citoyen en 2016 et dans lequel mes enfants vivent et sont scolarisés.

Depuis quelques mois, je suis attachée de relations publiques et communication pour une compagnie de marionnettes qui gère aussi un théâtre à Fontenay-Sous-Bois. Après plus de 2 ans au chômage dont 6 mois en ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), ce retour à l'emploi est pour moi un vrai soulagement après cette période de précarité.

Issue d'une famille militante, je suis née en banlieue parisienne à quelques kilomètres de notre circonscription. C'est à Toulouse à l'université Jean Jaurès que j'ai étudié l'histoire et la géographie et que j'y ai vécu mes premiers engagements politiques, sans pour autant adhérer à aucun parti.

Au début des années 2000, j'ai allié mon engagement associatif et personnel sur le thème du Handicap, en travaillant à la cellule «accessibilité» de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, mais aussi en intégrant l'association des maîtres de chiens guides d'aveugles.

Je suis particulièrement attachée à la reconnaissance de la citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap.

Mon engagement politique concret passe aussi par une implication forte au sein de diverses autres associations, et cela depuis le lycée.

Si j'ai intégré des associations sportives et culturelles, mes plus grands engagements militants concernent les questions liées à l'éducation et au féminisme. Droit des femmes à disposer de leur corps, Exigence de l'égalité réelle hommes-femmes, Lutte contre toutes les violences faites aux femmes... Voici la liste non exhaustive des luttes féministes auxquelles je participe depuis plus de 20 ans tant dans la vie quotidienne que dans la vie professionnelle.

Je me suis engagée en tant que parent d'élèves élue, pour une éducation publique laïque et gratuite. Mon engagement m'a conduite à devenir la présidente des parents d'élèves du groupe scolaire de mes enfants.

Ma connaissance de la sixième circonscription est nourrie par tous ces engagements associatifs, par mon travail et par le fait de résider depuis des années à Fontenay-Sous-Bois.

En toute cohérence et dans la continuité de mes engagements, je suis candidate aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017, investie par la France Insoumise, dans notre circonscription. Le programme « L'Avenir en commun » défendu aux élections présidentielles de 2017 par notre candidat Jean-Luc Mélenchon propose aussi des réponses concrètes qui portent haut et fièrement les valeurs de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

La France Insoumise propose un programme innovant, réfléchi et généreux. Il est pensé pour aujourd'hui et pour l'avenir. J'ai engagé ma vie pour faire valoir ces valeurs ; élue députée je continuerai. Ce mandat nous donnera force et légitimité pour construire un monde meilleur, plus équitable, plus juste, plus digne et plus humain, dans le respect de notre environnement.”

VIANNEY ORJEBIN

Jeune professeur d'histoire-géo, il s'est engagé auprès de J.-L. Mélenchon dès 2012.

Il est aussi artiste (lecteur-interprète). Il est investi au sein d'associations de solidarité internationale.

AUTRES CANDIDAT.E.S



LAURENCE ABEILLE - EELV/PS

Députée depuis 2012
Conseillère municipale de Fontenay-sous-Bois de
2001 à 2014
Conseillère régionale d'IDF de 2004 à 2012
Investie par EELV-PS, campagne no logo



PATRICK BEAUDOUIN - LR

Maire de St Mandé depuis 1995
Député de 2002 à 2012 (battu par L.
Abeille)
Investi par LR-UDI



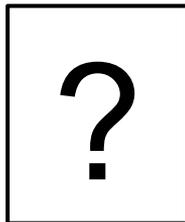
LOÏC DAMIANI - PCF

Conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois
Investi par PCF et FDG



GILDAS LECOQ - UDI

Conseiller municipal à Fontenay-sous-Bois
Ancien directeur de cabinet de L. Lafon,
maire de Vincennes
Dispute l'investiture LR-UDI à P. Beaudouin



? - EN MARCHE

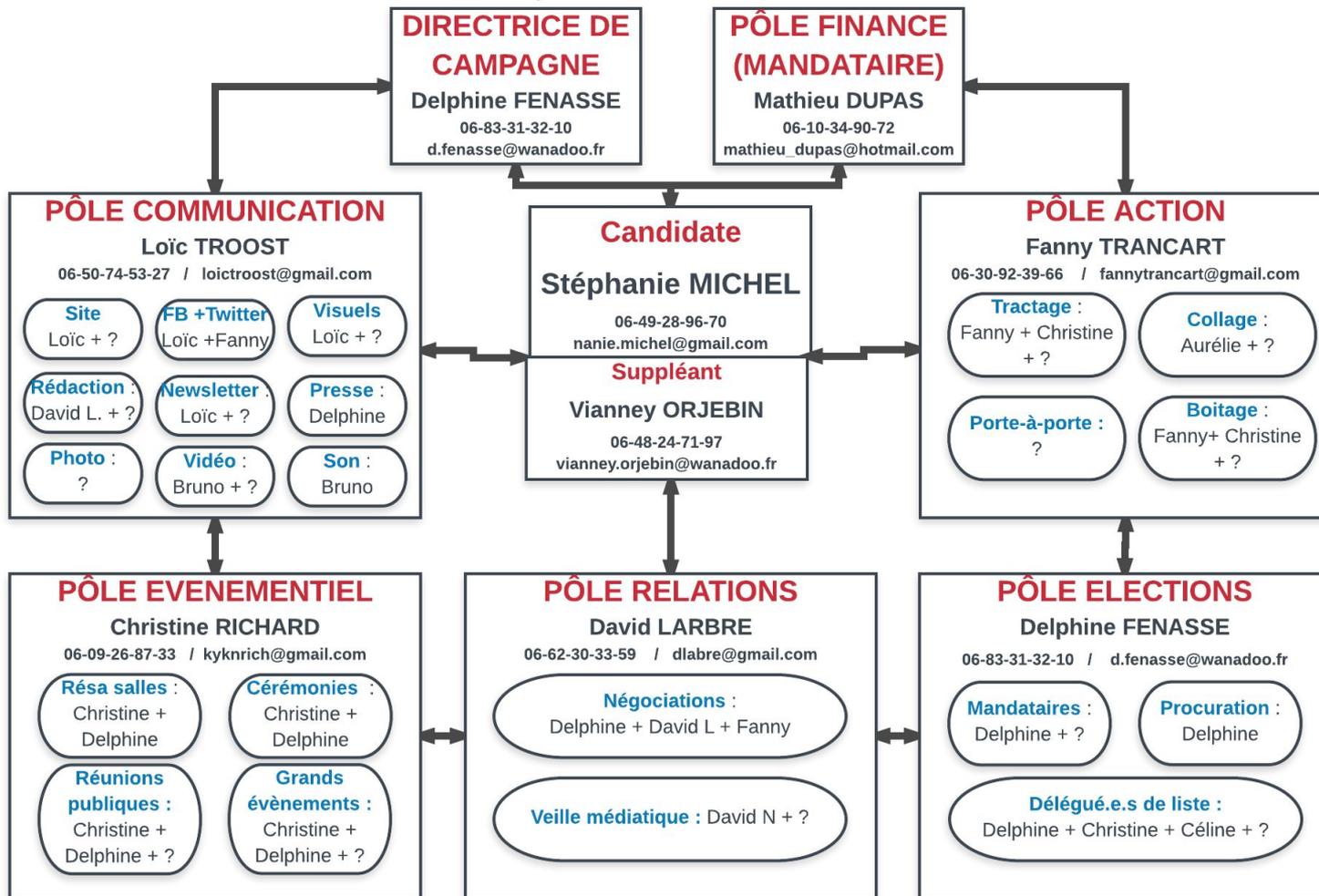


GORETTE DE FREITAS - FN

Conseillère régionale d'IDF de 2014

+ 1 candidat.e Debout la France / 1 candidat des Ecologistes indépendants / + ...

EQUIPE DE CAMPAGNE



OUTILS DE COMMUNICATION

Communication externe

- Site Internet : stephanie-michel2017.fr
- Facebook : facebook.com/insoumis94.6
- E-mail : insoumis94.circo6@gmail.com
- Tracts et Affiches
- Communiqués de presse

Communication interne

- Listes d'email groupés :
 - Pour Vincennes/St Mandé : VincennesSaintmandeinsoumis@googlegroups.com
 - Pour Fontenay-sous-Bois : fontenay-insoumise@googlegroups.com
- Liste de discussion instantanée : Whatsapp
- Envois groupés de SMS

Dernier tract de campagne

FONTENAY-SOUS-BOIS | VINCENNES | SAINT-MANDÉ
Élections législatives des 11 et 18 juin 2017



Stéphanie
MICHEL

stephanie-michel2017.fr

Vianney
ORJEBIN



La France insoumise

Le 3ème tour commence !

Le nouveau monarque présidentiel est fragile !

Son projet est dangereux :

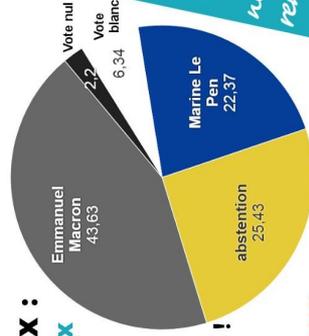
- Destruction des acquis sociaux
- Fragilisation des institutions
- Irresponsabilité écologique

Les élections législatives des 11 et 18 juin prochains sont décisives ! Après un vote de refus et de peur, elles sont le moment d'un choix positif, celui de **l'avenir en commun**.

Nous appelons donc les électeurs de Jean-Luc Mélenchon à se regrouper autour de Stéphanie Michel, candidate de la France insoumise.

Fédérons-nous !

En juin prochain, envoyons une majorité insoumise à l'Assemblée nationale !



« Les gens, ne lâchez rien ! Ne renoncez à rien. Une nouvelle majorité parlementaire est possible autour de nous. Le goût de bonheur reste contagieux. À notre appel, le 18 juin, deuxième tour des législatives, notre résistance peut gagner la bataille. Et je vais m'y employer avec vous de toute mon énergie. »

Jean-Luc

MELENCHON

Le 7 mai 2017

CALENDRIER NATIONAL

(Proposition du national)

- **Week-end des 13 et 14 mai : lancement de campagne**
 - Samedi 13 mai : Convention nationale de 10h à 18h (les candidat.e.s et les directeur.trice.s de campagne y sont conviés)
 - Dimanche 14 mai : retours dans les circonscriptions, premier tractage avec le matériel national
- **Semaine du 15 au 19 mai : dépôt officiel des candidatures**
 - Lundi 15 mai : dépôt des candidatures partout en France à 10H avec organisation d'une conférence de presse à 11h
- **Week-end des 20 et 21 mai : visite guidée de la circonscription**
 - Samedi 20 et dimanche 21 mai : promenade dans la circonscription avec des arrêts devant des lieux symboliques (exemples : hôpitaux, centres de soin, La Poste, etc.)
- **Lundi 22 mai : début de la campagne officielle en France**

Le calendrier national de campagne sera diffusé au fur et à mesure.

CALENDRIER LOCAL

- **TOUS LES LUNDIS : CAFE INSOUMIS A FONTENAY-SOUS-BOIS**
 - 18h30-20h30, Café “L’encas” (café de la patinoire), 10 rue de la Mare à Guillaume, FSB
- **TOUS LES JEUDIS : CAFE INSOUMIS A VINCENNES**
 - 18h30-20h30, Café “Le Petit Zoom”, 108 rue de Fontenay, à Vincennes
- **MARDI 30 MAI : REUNION PUBLIQUE AVEC MARTINE BILLARD, ancienne députée écologiste de Paris**
 - 20h, à Vincennes (salle en cours de réservation)
- **EN CE SEMAINE ET TOUS LES WEEK-END : TRACTAGES SUR LES MARCHES, PORTE-A-PORTE, BOITAGE, COLLAGE**

Un calendrier des actions sera envoyé régulièrement par mail.
Merci de prévenir par SMS la référent.e indiqué.e dans le mail
quand vous pouvez venir.

JE DONNE POUR SOUTENIR LA CAMPAGNE DE STEPHANIE MICHEL, et Yannay ORJEBIN, suppléant

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Je donne :€

Je veux rejoindre le comité de soutien de Stéphanie Michel

Je certifie sur l'honneur être une personne physique de nationalité française. Le règlement de mon don ne provient pas d'une personne morale (société, association, collectivité, etc) mais de mon compte bancaire personnel et je respecte la loi 2013-907 du 11 octobre 2013 qui précise que les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7500 euros.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Règlement par chèque à l'ordre de :
« Mathieu DUPAS, mandataire financier de Stéphanie MICHEL »

Envoyer ce bulletin par voie postale à :

Mathieu DUPAS

2 Place Jean Spire Lemaître

94300 Vincennes

Une attestation fiscale vous sera adressée par voie postale à l'adresse renseignée dans le bulletin.

Article L. 52-8 : réglementation des dons.

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.